DEFI

Dialogue
Entreprise Finance

Actes 2026

EPE
Entreprises pour
l'Environnement

INSTITUT
DE LA FINANCE
DURABLE
PARIS EUROPLACE

3
Plénières

8
Ateliers

66
Intervenants

Représentant la diversité des acteurs de la transition écologique en France : entreprises industrielles, finance, pouvoirs publics, ONG, recherche scientifique et apporteurs de solutions

+250
participants

25 % finance (investissement, ESG)
30 % entreprise (finance, RSE)
45 % autres parties prenantes (pouvoirs publics, agences de notation, consultants, apporteurs de solutions, chercheurs, ONG, médias...)

DEFI
Dialogue
Entreprise Finance

Dialogue entreprise-finance pour la transition écologique

Garder le cap de la transition : sécuriser, transformer & accélérer

Face aux enjeux croissants de compétitivité, de sécurité et de souveraineté en matière d'énergie et de ressources, un dialogue renforcé entre acteurs est plus que jamais nécessaire. Pour tenir le cap d'une transition écologique globale, il faut compléter les efforts de réduction de l'empreinte environnementale par l'amélioration de la résilience des chaînes de valeur et l'accélération du déploiement de solutions.

Ces actes s'adressent aux directions finance, investissement, RSE désireuses de s'informer, s'outiller et s'inspirer sur les actions possibles afin d'accélérer le financement de solutions et modèles d'affaires pour la transition écologique.

Colloque coorganisé par

EPE Entreprises pour l'Environnement

INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE PARIS EUROPLACE

Mécènes de l'édition

AXA · BIC Division Briquets · BNP PARIBAS · EDF · ENGIE · ERM · EthiFinance · KERING · SOCIETE GENERALE · TotalEnergies · VEOLIA

Le programme

9h30 – 10h45

Plénière d'ouverture

Modératrice : Lorraine Goumot

Keynote

Marc-Antoine Eyl-Mazzega
IFRI

Regards croisés

Estelle Brachlianoff
Veolia, EPE

Yves Perrier
IFD

Table ronde

Orith Azoulay
Natixis

Thomas-Olivier Léautier
TotalEnergies

Emmanuel Normant
Saint-Gobain

Carol Sirou
EthiFinance

11h – 12h30

Ateliers

Financer la décarbonation et l'électrification des usages : l'exemple des transports et de l'industrie

Modération : Vincent Burnand-Galpin
IFD

Patrice Aubry
EDF

Marc Bensadoun
TotalEnergies

Virginie Delcroix
GEODIS

Benjamin Haas
Engie

Christophe Hadjal
Société Générale

Thomas Losay
Société Générale

Emmanuel Normant
Saint-Gobain

Adrien Simonnet
Allego

Identifier et piloter ses risques environnementaux

Modération : Kathryn Harrison
ERM

Pierre-Yves Burlot
Séché Environnement

Julia Bres
EthiFinance

Marie Gabet
Banque de France

Thomas Nicolas de Lamballerie
Caisse des Dépôts

Keynote : Nicolas Lancesseur
IFD

Isabelle Pujol
Veolia

Eau et continuité d'activité

Modération : Jean-Yves Wilmotte
Water Wiser

Elodie Fenayon
Saint-Gobain

Nathalie Jaubert
BNP Paribas

Sophie Ménard
ERM

Zinou Zeglil
Agence de l'eau Seine-Normandie

Keynote : Cécile Denormandie
Déléguée Générale, EPE

IA : entre révolution industrielle et risques majeurs, quel rôle pour l'ESG dans la gouvernance des usages ?

Modération : Alexis Perez
EPE

Chantal Alario
Engie

Chantal Jouanno
Accenture

Amélie Pichon
Tikehau Capital

Nicolas Pinaud
OCDE

13h45 – 15h

Plénière «Impact positif des entreprises et de la finance : le démontrer et le valoriser»

Keynotes de présentation des travaux EPE et IFD

Cécile Goubet
IFD

David Laurent
EPE

Table ronde

Karine Boissy-Rousseau
TotalEnergies

Emma Bolze
Raise Impact

François Clément-Grandcourt
Bic

Maha Keramane
BNP Paribas

Pierre-Yves Pouliquen
Veolia

Camille Richard
Alter Equity

Modération

Cécile Denormandie
Déléguée Générale, EPE

Grands témoins

Marie-Claire Daveu
Kering

Olivia Grégoire
Députée, ancienne ministre

15h20 – 16h50

Ateliers

Entreprises et géopolitique – Maintenir une stratégie cohérente dans un paysage fragmenté : le cas des matières premières critiques

Modération : Léna Spinazzé
IDDRI

Jean-Denis Curt
Renault Group

Fannie Derenchy
Groupe La Poste

Solange Harpham
ICC

Lénaïg Trénaux
Société Générale

Adaptation et transitions territoriales

Modération : François Lanavère
AXA Climate

Aurélie Fallon Saint-Lô
AXA

Emmanuelle Martin
Région Normandie

Alexandre Marty
EDF

Valérie Quiniou
CCR

Keynote : Lucie Pecqueur
IFD

Reporting CSRD et pilotage de la transition écologique

Modération : Ana Pires
Association Française de la Gestion d'actifs

Jean-Philippe Desmartin
Edmond de Rothschild Asset Management

Eric Duvaud
Autorité des Normes Comptables

Virginie Gatin
Legrand

Xavier Leroy
EthiFinance

Solène Roy
Kering

Quels modèles de financement pour un usage plus soutenable des sols ?

Modération : Constance von Briskorn
EPE

Catherine Chazal
AXA

Tiphaine Déas
Veolia

Guillaume van Rijckevorsel
Soil Capital

Rachel Kolbe-Semhoun
Kering

Camille Maclet
IAPB

Keynote : Catherine Chazal & Constance von Briskorn

17h10 – 18h10

Plénière de clôture

Modération : Pierre Sidem
RSEDATANEWS

Table ronde

Mathias Lelièvre
ERM

Caroline Portel
AXA

Bernard Fontana
EDF

Leslie Swynghedauw
MSCI Research & Development

Keynote

Bernard Fontana
EDF

Conclusion

Cécile Denormandie
EPE

Cécile Goubet
IFD

Messages clés

Le dialogue entreprise-finance, boussole des acteurs économiques dans un monde fragmenté

Face aux enjeux croissants de compétitivité, de sécurité et de souveraineté en matière d'énergie et de ressources, un dialogue renforcé entre acteurs est plus que jamais nécessaire. Pour tenir le cap d'une transition écologique globale, il faut compléter les efforts de réduction de l'empreinte environnementale par l'amélioration de la résilience des chaînes de valeur et l'accélération du déploiement de solutions.

Le colloque DEFi est une illustration de la conviction des acteurs financiers et industriels quant à la nécessité d'échanger sur les besoins et les pratiques respectives. Ce dialogue «entreprise-finance» est riche de perspectives pour contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux de transition dans les stratégies de ces acteurs.

Ce portage collectif de la transition écologique est clé, notamment à l'approche de diverses échéances, comme les COP biodiversité et climat ou l'élection présidentielle française, qui constituent autant d'opportunités pour soutenir, dans le débat public, la poursuite de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les décisions, mais aussi réaffirmer le leadership européen en la matière. Ces échéances sont également l'occasion de mettre en avant le rôle essentiel des acteurs privés pour créer les conditions d'une transition combinant compétitivité, durabilité, robustesse et souveraineté.

Sécuriser les chaînes de valeur et les ressources pour préserver la capacité de l'économie à agir et créer durablement de la valeur

Constat

L'accumulation de différentes crises actuelles (tensions géopolitiques, aléas climatiques, perte de biodiversité, etc.) affecte directement la performance des entreprises, de leurs fournisseurs et de leurs clients, et donc les portefeuilles des acteurs financiers. Sans résilience et durabilité des chaînes de valeur, pas de performance économique possible.

Opportunité

Réduire les dépendances aux ressources physiques permet de protéger la compétitivité, d'assurer la souveraineté économique et la capacité d'investissement dans la durée.

Ce que font les entreprises et les financeurs

Entreprises et acteurs financiers développent et partagent de nouveaux outils d'analyse et de prévention des risques, par exemple pour mieux réduire la vulnérabilité aux aléas climatiques des sites de production ou sécuriser l'approvisionnement en matières premières critiques.

Comment agir ?

Mieux intégrer la robustesse, parmi d'autres leviers de réponse aux différents risques, dans les décisions stratégiques et les allocations de capital et ainsi faciliter le financement des investissements nécessaires.

Transformer

les modèles d'affaires pour combiner compétitivité, durabilité, robustesse et souveraineté

Constat

A rebours d'un backlash écologique parfois débattu, les dynamiques réglementaires et d'investissements en faveur de la décarbonation des chaînes de valeur se maintiennent dans le monde (CSRD chinoise, poursuite de la hausse des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables, croissance des ventes de véhicules électriques, etc.), souvent pilotées par une logique de pragmatisme économique.

Opportunité

De plus en plus de solutions permettant aux entreprises de réduire leur empreinte environnementale (décarbonation des procédés, maîtrise de la consommation de matières premières, intégration des enjeux de biodiversité, etc.) deviennent également un levier de compétitivité et/ou de sécurité d'approvisionnement pour elles, à long voire moyen terme. Transformer les modèles, c'est sécuriser l'avenir des entreprises, de leurs emplois et de leur capacité à créer de la valeur pour la société.

Ce que font les entreprises et les financeurs

Le dialogue entre entreprises et finance s'élargit pour mieux formaliser les business cases de la transition, faire évoluer les critères de performance et éclairer les arbitrages d'investissement. L'analyse de double matérialité devient un langage commun à ces acteurs pour piloter les différents enjeux et risques environnementaux et financiers de manière désilotée.

Comment agir ?

Les cadres réglementaires et volontaires existants (CSRD, taxonomie, SBTi/SBTn, TCFD/TNFD, etc.) permettent d'ores et déjà aux acteurs de progresser dans la compréhension des risques et des impacts négatifs. Ils peuvent également être davantage exploités pour créer de nouvelles opportunités, notamment en valorisant mieux les contributions positives liées aux technologies, offres et projets développés par les acteurs privés.

Accélérer

le déploiement des solutions pour la transition écologique pour renforcer la résilience et la prospérité collective

Constat

La capacité d'innovation des entreprises et des acteurs financiers est clé pour mettre en œuvre une transition économiquement abordable. Les solutions existent déjà dans de nombreux secteurs ; le défi est désormais de les déployer à l'échelle et au rythme nécessaire à l'atteinte des objectifs collectifs tels que la neutralité carbone globale et la préservation de la biodiversité.

Opportunité

Les innovations développées par les acteurs privés sont un levier de réponse aux enjeux climatiques, énergétiques et de souveraineté. Leur mise en œuvre génère également de la création de valeur ainsi que du développement économique.

Ce que font les entreprises et les financeurs

Comme le montrent les travaux de l'IFD sur la Finance à impact et ceux d'EPE sur la mesure des contributions positives, les entreprises orientent leurs stratégies et leurs portefeuilles d'offres pour répondre aux nouveaux besoins de la transition ; la finance, quant à elle, évolue dans le pilotage des portefeuilles pour accompagner les technologies, infrastructures et modèles économiques qui combinent performance économique et impact positif.

Comment agir ?

Pouvoirs publics, investisseurs et entreprises doivent poursuivre le dialogue pour entretenir les conditions du déploiement de solutions durables et abordables. Une de ces conditions est l'ambition, la cohérence et la continuité des cadres réglementaires existants.

Plénière d'ouverture

Keynote

Marc-Antoine Eyl-Mazzega
Directeur du Centre Energie et Climat – IFRI

Regards croisés

Estelle Brachlianoff
Présidente d'EPE

Yves Perrier
Président de l'IFD

Table ronde

Thomas-Olivier Léautier
Chef économiste - TotalEnergies

Orith Azoulay
Global Head of Natixis CIB Green & Sustainable Hub - Natixis

Carol Sirou
Directrice générale - EthiFinance

Emmanuel Normant
Directeur du développement durable - Saint-Gobain

Modération

Lorraine Goumot
Journaliste économique

Face à la multiplication des crises, un dialogue renforcé entre entreprises et financeurs pour maintenir le cap de la transition



Pendant longtemps, nous avons abordé l'environnement principalement sous l'angle de la réduction de l'empreinte. Si cet objectif demeure indispensable, il faut désormais le compléter par une vision plus large de la valeur créée par la transition écologique. Aujourd'hui, la véritable question est celle de la sécurité écologique : comment garantir, dans la durée, un accès fiable et abordable à l'eau, à l'énergie et aux ressources dont nos économies ont besoin ? Les solutions existent déjà, qu'il s'agisse du recyclage, de la réutilisation de l'eau ou de la valorisation des ressources locales, et elles renforcent à la fois notre résilience et notre compétitivité. L'Europe dispose d'atouts considérables ; encore faut-il lui donner les moyens d'industrialiser et de déployer ses innovations. A ce titre, la transition écologique doit être pensée comme un projet de puissance économique, de souveraineté et de réindustrialisation.

Estelle Brachlianoff – EPE



La transition écologique est une révolution industrielle à mettre en œuvre pour répondre à l'enjeu du dérèglement climatique. Parallèlement à l'action visant à parvenir à la neutralité carbone à horizon 2050, il faut engager les investissements pour s'adapter à l'évolution très rapide du climat. Comme toutes les révolutions industrielles, celle-ci fera des gagnants et des perdants. Au niveau du pays, nous devons intégrer les objectifs de souveraineté qui passe notamment par le renouveau de l'appareil productif. Réaliser efficacement cette transition nécessite un alignement des acteurs clés que sont l'Etat, qui définit le cadre des infrastructures, les normes et la fiscalité ; les entreprises, qui sont les fers de lance de l'innovation ; et le secteur financier, dont la mission est d'allouer le capital aux investissements nécessaires.

Yves Perrier – IFD

Enjeux & questions explorées

Si la réduction de l'empreinte environnementale des entreprises alimente déjà le dialogue entreprise-finance, l'augmentation des risques pour les chaînes de valeur ainsi que le besoin de formalisation et de valorisation des business cases appellent à élargir ce dialogue. Dans un contexte de montée en puissance des enjeux de compétitivité, résilience, souveraineté et sécurité environnementale, il apparaît nécessaire d'une part de renforcer la **résilience des chaînes de valeur** et d'autre part d'accélérer le déploiement **d'offres et projets contribuant à la transition écologique.**



Nous avons changé d'époque. Les chocs géopolitiques, économiques, climatiques et technologiques ne sont plus des événements exceptionnels, ils constituent désormais notre environnement de référence. En dépit de ces chocs, nous avons quelques certitudes : la dynamique de la transition énergétique est réelle et se poursuit ; les besoins en termes de financement, mais aussi de réindustrialisation pour que l'Europe reste souveraine, sont bien identifiés. Il s'agit désormais de faire preuve de cohérence, de persévérance et de résilience pour affronter ces défis.

Marc-Antoine Eyl-Mazzega – IFRI

La transition énergétique européenne ne peut être pensée indépendamment des enjeux de sécurité et de souveraineté. Aujourd'hui, notre principale fragilité reste une forte dépendance aux importations d'énergie, que l'électrification permet certes de réduire, mais au prix de nouvelles dépendances technologiques, notamment vis-à-vis de la Chine. L'enjeu est donc de construire une décarbonation qui renforce aussi notre autonomie industrielle. Pour y parvenir, nous devons créer un cadre plus favorable à l'investissement privé, en limitant l'instabilité réglementaire et les signaux de marché contradictoires. Oui, l'inaction climatique aurait un coût économique considérable, mais celui de la transition est également réel et doit être maîtrisé. Enfin, l'accélération passera par une intégration beaucoup plus poussée des marchés européens, qu'il s'agisse des biens, des services ou des capitaux.

Thomas-Olivier Léautier – TotalEnergies





Pour un industriel, la transition se joue aujourd'hui à l'intersection de deux impératifs : réduire son empreinte environnementale et préserver sa compétitivité. Les solutions existent, mais le passage à l'échelle reste complexe lorsque les technologies décarbonées présentent encore un surcoût significatif. Dans ce contexte, la résilience prend une place croissante dans les décisions d'investissement : sécurité énergétique, accès aux matières premières, robustesse des chaînes d'approvisionnement ou adaptation aux risques climatiques. L'enjeu est de faire en sorte que la création de valeur à long terme soit suffisamment visible pour justifier les investissements nécessaires dès aujourd'hui.

Emmanuel Normant – Saint-Gobain

La résilience n'est pas un coût mais un investissement, et doit désormais être intégrée aux décisions d'allocation du capital et aux outils de pilotage de la banque. Nos clients doivent gérer des priorités concomitantes et des horizons de temps différents : cela complexifie massivement notre évaluation des risques et nous enjoint à dépasser les frontières traditionnelles de l'évaluation financière. Cela passe par l'intégration d'éléments prospectifs tels que la diversification et la provenance géographique des fournisseurs, le degré d'intégration verticale, le recours à la circularité, l'ambition et la crédibilité de leur plan de transition. Cette compréhension nous permet de mieux accompagner nos clients et d'adapter progressivement nos modèles financiers, avec le défi de concilier les exigences de rentabilité à court terme avec les temps longs de l'adaptation industrielle. Pour y parvenir, il devient essentiel de mieux modéliser les «pertes ou dommages évités» et de comparer le coût de l'adaptation à celui de l'inaction.

Orith Azoulay – Natixis





Ces dernières années, les entreprises ont considérablement progressé dans la mesure de leur empreinte carbone. Le défi désormais est d'évaluer avec la même rigueur leur capacité à faire face aux chocs. La résilience devient un actif stratégique : exposition aux ressources critiques, adaptation aux risques climatiques, robustesse de la chaîne de valeur ou capacité d'innovation. Les investisseurs ont besoin d'informations comparables et fiables pour intégrer ces dimensions dans leurs décisions. L'enjeu n'est pas nécessairement de créer toujours plus de normes, mais de mieux utiliser celles qui existent pour éclairer efficacement l'allocation du capital.

Carol Sirou – EthiFinance



Atelier

Table ronde

Patrice Aubry
Directeur développement de sites industriels, EDF

Virginie Delcroix
Directrice du Développement durable du Groupe, Geodis

Thomas Losay
Global Head of Land Transportation - Origination, Société Générale CIB

Benjamin Haas
Directeur Régulation France, Engie

Adrien Simonnet
Directeur du Développement France, Allego

Marc Bensadoun
SVP One B2B Solutions,TotalEnergies

Emmanuel Normant
Directeur du Développement durable, Saint-Gobain

Christophe Hadjal
Responsable Europe Financement et Conseil Energie, Batteries, Mines et Industries, Société Générale CIB

Modération

Vincent Burnand-Galpin
Responsable du financement de la transition écologique, Institut de la finance durable

Financer la décarbonation et l'électrification des usages : l'exemple des transports et de l'industrie

Enjeux & questions explorées

Comment accélérer l'électrification des usages dans les transports et l'industrie ?

Quels sont les principaux freins économiques, opérationnels et financiers au passage à l'échelle ?

Comment rendre les projets d'électrification bancables, compétitifs et attractifs pour les financeurs ?

Quels mécanismes de partage des risques entre entreprises, énergéticiens, banques, investisseurs et pouvoirs publics ?

Comment mieux articuler capitaux publics et privés au service d'une réindustrialisation décarbonée et souveraine ?

Messages clés

- L'électrification des usages est un levier central de décarbonation, mais aussi de souveraineté énergétique et industrielle.
- Les technologies sont désormais disponibles ou proches de la maturité dans plusieurs segments, notamment le transport lourd, les flottes professionnelles, la mobilité légère et certains procédés industriels.
- Le principal défi réside dans le passage à l'échelle : coût d'investissement initial, visibilité sur les prix de l'électricité, infrastructures, raccordement, adaptation des métiers et partage des risques.
- Les modèles économiques doivent être sécurisés dans la durée : coût total de possession, contrats d'énergie, garanties, leasing, financement de projet, tiers-financement et mécanismes de dérisquage.
- Grâce aux offres des banques, énergéticiens, constructeurs, investisseurs et pouvoirs publics, des sources de financement existent pour les porteurs de projet dont le modèle économique est sécurisé dans la durée. Dans certains cas, l'absence de visibilité reste néanmoins un frein à la décision d'investissement et au financement.

Chiffres clés

64 Md€ montant des importations françaises de gaz et de pétrole en 2024.

59,6 % part des énergies fossiles dans la consommation finale énergétique en France en 2024.

26 % part de l'électricité dans la consommation finale en France en 2023 ; objectif de 34 % en 2030, 38 % en 2035 et de l'ordre de 60 % en 2050.

2 % part des immatriculations électriques dans les poids lourds neufs en France en 2025.

2,5 à 3 fois ordre de grandeur du surcoût d'achat d'un camion électrique par rapport à un camion diesel (hors aides).

45 % objectif de part de l'électricité dans la consommation énergétique industrielle française en 2030, contre 36 % aujourd'hui.

Synthèse des échanges

L'Institut de la finance durable rappelle que l'électrification des usages ne constitue pas seulement un enjeu technologique, mais un basculement économique et financier. Elle suppose de remplacer des dépenses récurrentes en énergies fossiles par des investissements initiaux souvent élevés : camions électriques, bornes de recharge, procédés industriels électrifiés, chaudières électriques, pompes à chaleur ou infrastructures énergétiques. Le sujet n'est donc pas uniquement de disposer de technologies matures, mais de rendre ces investissements finançables, compétitifs et réplicables.

Dans le transport lourd, les échanges mettent en évidence une maturité technologique désormais réelle. L'offre de camions électriques progresse rapidement, avec des modèles adaptés à de nombreux usages régionaux, intersites ou de distribution. Pour les transporteurs, le passage à l'électrique implique toutefois une transformation importante du modèle opérationnel : acquisition des véhicules, installation de bornes au dépôt, gestion de l'énergie, adaptation des tournées, formation des équipes et dialogue avec les donneurs d'ordre. L'enjeu financier porte autant sur le véhicule que sur l'écosystème nécessaire à son usage.

Geodis illustre les conditions concrètes de bascule pour un grand opérateur logistique. L'électrification des flottes suppose de raisonner en coût total de possession, mais aussi en disponibilité des infrastructures, en organisation des flux et en capacité à contractualiser dans la durée avec les clients. Pour les grands transporteurs, l'électrification peut devenir un levier de décarbonation des chaînes de valeur. Pour les PME du transport, en revanche, le mur de Capex, la faiblesse des marges et la durée parfois courte des contrats de transport rendent l'équation plus difficile.

L'électrification du transport lourd pose notamment la question du financement des bornes, au dépôt comme en itinérance, et de la capacité à donner aux transporteurs une visibilité suffisante sur le coût de l'énergie dans la durée. EDF souligne le rôle des énergéticiens dans l'accompagnement du changement : fourniture d'une électricité bas-carbone, compétitive et souveraine, visibilité sur les prix, offres adaptées aux typologies de clients, coup de pouce aux TPE/PME pour l'achat de camions électriques et investissement dans les infrastructures de recharge.

Société Générale présente les enjeux de financement associés à cette transition : financement d'actifs, leasing, financement d'infrastructures, financement de projet et modèles de type "truck-as-a-service". Les financeurs peuvent accompagner le passage à l'échelle, à condition de disposer d'une visibilité suffisante sur certains paramètres clés : valeur résiduelle des véhicules, taux d'usage des bornes, durée des contrats de transport, visibilité sur les revenus et partage du risque entre transporteurs, chargeurs, énergéticiens, constructeurs et financeurs.

Sur la mobilité légère, les échanges abordent la maturité croissante des véhicules électriques, la baisse progressive des coûts et le rôle central du cadre réglementaire et des aides publiques. Le développement du véhicule électrique suppose toutefois de poursuivre le déploiement des infrastructures de recharge, de garantir l'accessibilité économique pour les ménages et les professionnels, et de préserver une base industrielle européenne dans un marché fortement concurrentiel.

Engie souligne que le passage à l'échelle de la mobilité légère électrique dépend largement de la capacité à déployer une infrastructure de recharge accessible, fiable et adaptée aux différents usages. Au-delà du véhicule lui-même, l'enjeu porte sur la continuité de l'expérience de recharge : à domicile, en entreprise, sur voirie, dans les parkings, sur autoroute ou dans les territoires moins denses. Les énergéticiens ont ici un rôle central à jouer pour sécuriser l'approvisionnement électrique, investir dans les bornes, accompagner les collectivités et les entreprises, et proposer des offres de recharge lisibles pour les ménages comme pour les professionnels.

Dans l'industrie, l'électrification recouvre des réalités très différentes : fours électriques, chaudières électriques, pompes à chaleur industrielles, récupération de chaleur, compression mécanique de vapeur, électrification de procédés ou optimisation énergétique. Pour les industriels, le passage à l'électrique n'est pas toujours un simple remplacement d'équipement : il peut impliquer une transformation du procédé, des besoins de raccordement, des investissements lourds et une évolution des compétences internes.

Saint-Gobain illustre les arbitrages auxquels sont confrontés les grands industriels. Les solutions existent, mais leur déploiement dépend de la compétitivité relative de l'électricité, de la durée de vie des équipements, des aides publiques, des contraintes de production. L'électrification peut contribuer à la décarbonation et à la souveraineté industrielle, mais elle doit s'inscrire dans un modèle économique soutenable, notamment face à la concurrence internationale.

Comme le souligne TotalEnergies, l'électrification est l'un des leviers de décarbonation de l'industrie, mais elle ne peut pas se faire au détriment de la compétitivité. Pour l'accélérer, les industriels ont besoin d'une électricité bas carbone, disponible en continu et à des prix prévisibles sur le long terme. Le partenariat entre TotalEnergies et Saint-Gobain le montre : quand un industriel et un énergéticien unissent leurs expertises, la décarbonation devient concrète.

Les banques peuvent jouer un rôle croissant dans l'accompagnement de l'électrification industrielle, mais le modèle économique de certains projets reste parfois incertain. Ces derniers ne rentrent pas toujours dans les catégories habituelles de financement bas carbone, et leur rentabilité dépend de nombreux paramètres externes sur lesquels la visibilité est parfois limitée. L'enjeu est donc de sécuriser les modèles économiques pour que les offres de financement des banques, énergéticiens, constructeurs, investisseurs et pouvoirs publics puissent être déployées.

Atelier

Table ronde

Julia Bres
Head of R&D, EthiFinance

Pierre-Yves Burlot
Directeur développement durable, Séché Environnement

Marie Gabet
Spécialiste finance durable, Banque de France/Network for Greening the Financial System

Thomas Nicolas de Lamballerie
Responsable des risques climatiques et environnementaux, Caisse des Dépôts et Consignations

Isabelle Pujol
Directrice Normes, Contrôle Interne et Finance Durable, Veolia Environnement

Modération

Kathryn Harrison
Associée et Responsable du pôle Conseil en transactions durables pour l'Europe du Sud, ERM

Keynote

Nicolas Lancesseur
Directeur Climat et Environnement, IFD

Identifier et piloter ses risques environnementaux

Enjeux & questions explorées

Où en sommes-nous dans l'intégration des risques liés à la nature par rapport à celle des risques climatiques il y a dix ans, et quels progrès méthodologiques restent à accomplir ?

Quels risques environnementaux sont aujourd'hui les plus significatifs et peut-on déjà en mesurer les impacts financiers ?

Comment anticiper les risques émergents, notamment liés à l'eau et aux PFAS, au-delà des exigences réglementaires ?

Comment passer du reporting à un véritable pilotage stratégique des risques environnementaux, à l'échelle du groupe et des territoires ?

Comment intégrer concrètement ces risques dans les décisions d'investissement et de financement ?

Messages clés

- Contrairement au climat, les risques liés à la nature restent difficiles à évaluer, faute de scénarios et d'indicateurs harmonisés permettant leur intégration aux décisions financières.
- L'eau, au croisement des enjeux climatiques et de biodiversité, constitue un facteur clé de risque environnemental et un levier de résilience pour les entreprises et les territoires.
- L'amélioration des modèles et la granularité des données sont essentielles pour mieux traduire les risques environnementaux en impacts financiers et éclairer les décisions d'investissement.
- L'anticipation des risques émergents, l'adaptation des activités et le dialogue avec les parties prenantes sont essentiels pour renforcer la résilience et la performance à long terme des entreprises.
- Au-delà de l'identification des risques environnementaux, l'enjeu est d'intégrer ces risques aux décisions stratégiques et financières afin d'orienter les capitaux vers des modèles économiques résilients et compatibles avec la préservation des ressources naturelles.

Chiffres clés

196 Md€ de pertes auxquelles les gestionnaires d'actifs, banques et assurances français sont exposés à un horizon de 5 ans, soit une dépréciation de 4 % de leurs actifs (actions et obligations) en cas de chocs climatiques extrêmes (simulation Banque de France).

822 Md€ de pertes économiques en Europe entre 1980 et 2024 du fait de ces risques, dont plus de 208 milliards d'euros entre 2021 et 2024 seulement (EEA).

16 Md€ de coûts liés aux canicules, à la sécheresse et aux incendies de l'été 2026 en France (mission parlementaire conduite par Eric Coquerel). Environ 70 % des communes ont fait l'objet de mesures de restriction d'usage de l'eau durant l'été 2026 (ministère de la Transition écologique).

30,8 % des analyses d'eau potable ont quantifié des PFAS selon les données de surveillance des eaux en France en 2023 (OiEau), de même que 5,9 % des analyses d'eaux souterraines et 12,2 % des analyses d'eaux de surface.

99 % des entreprises en Europe identifient le changement climatique comme un enjeu matériel (EFRAG).



Synthèse des échanges

Le Network for Greening the Financial System a joué un rôle structurant dans le développement des scénarios et cadres d'analyse climatiques ; pour la nature, les fondations méthodologiques sont aujourd'hui en construction, dans une situation comparable à celle du climat il y a quelques années, mais encore loin d'un cadre stabilisé. L'enjeu est désormais d'intégrer davantage climat et nature, notamment autour de l'eau, tout en faisant progresser les modèles pour mieux appréhender la complexité des écosystèmes et traduire leur dégradation en risques financiers mesurables. Le principal défi sera ainsi de passer d'une approche encore exploratoire à des méthodologies suffisamment robustes et opérationnelles pour éclairer les décisions financières.

Au sein de EthiFinance, l'équipe R&D développe des modèles quantitatifs pour comprendre comment le changement climatique et l'érosion de la biodiversité peuvent se traduire en risques financiers. Les risques physiques climatiques, comme les inondations ou les feux de forêt, génèrent des pertes potentielles dans les portefeuilles d'investissement. À court et moyen terme, ces pertes restent du même ordre de grandeur quel que soit le scénario, en raison de l'inertie climatique. À plus long terme, les bénéfices d'une trajectoire soutenable pourraient devenir significatifs. Pour la biodiversité, les risques liés à l'eau, aux espèces et aux habitats deviennent des enjeux majeurs. Cependant, leur quantification reste plus complexe, en raison du manque de métriques universelles, de scénarios harmonisés et d'une compréhension partielle des mécanismes de transmission économique. Enfin, des données plus granulaires sur les entreprises permettraient d'affiner l'évaluation des risques et de mieux éclairer les décisions d'investissement.

Pour Séché Environnement, la maîtrise de ses propres risques environnementaux est une condition de crédibilité et un levier stratégique pour accompagner ses clients. La réglementation est ainsi perçue comme une opportunité économique, tandis que l'anticipation des évolutions scientifiques et réglementaires devient essentielle face aux risques émergents, tels que les PFAS, les microplastiques ou les polluants encore non réglementés. Si les risques climatiques ont déjà des impacts économiques tangibles, notamment sur les assurances et les infrastructures, les risques liés à la nature sont encore principalement appréhendés à travers l'eau, qui constitue un point de convergence majeur entre biodiversité, résilience et performance économique.

Chez Veolia, le reporting extra-financier et l'analyse des risques environnementaux ne sont pas une fin en soi : ce sont des outils structurants au service d'un modèle d'affaires engagé pour la transformation écologique et créateur de valeur partagée sur le long terme. Si la CSRD apporte un cadre structurant et rigoureux pour harmoniser les analyses internes, la transformation concrète et la vraie résilience se jouent sur le terrain. C'est ce continuum permanent — entre consolidation globale, co-construction locale et concertation continue avec les collectivités — qui garantit que la gestion des risques environnementaux n'est pas un simple exercice administratif, mais un véritable levier de sécurité et d'attractivité pour les territoires et les industries.

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations, l'enjeu n'est plus seulement d'identifier les risques environnementaux, mais d'en faire un véritable critère de décision financière. Leur analyse doit être menée avec les métiers, notamment commerciaux, afin d'orienter les financements vers les modèles économiques les plus résilients à long terme. Alors que le climat est désormais intégré aux processus de financement grâce à un outil interne de «score climatique», les méthodologies relatives à la nature, y compris à la biodiversité, sont encore en cours de développement et leur opérationnalisation reste à achever, notamment en l'absence de scénarios standardisés pour la nature. Le score climatique permet d'identifier les vulnérabilités, mais les entreprises doivent également apporter des preuves concrètes de leur résilience et de leurs plans d'adaptation.

Atelier

Table ronde

Élodie Fenayon
Directrice Environnement et Économie Circulaire, Saint-Gobain

Sophie Ménard
Associate Partner – Corporate Sustainability and Sustainable Finance, ERM

Nathalie Jaubert
Head of Group Sustainability Strategy, Research and Expertise, BNP Paribas

Zinou Zeglil
Référent industrie/aides aux investissements et REUT, Agence de l'Eau Seine-Normandie

Modération

Jean-Yves Wilmotte
Partner, Water Wiser

Keynote

Cécile Denormandie
Déléguée Générale, EPE

Eau & continuité d'activité

Enjeux & questions explorées

Comment préserver à la fois la quantité et la qualité de l'eau ?

Comment identifier les risques et quelles solutions les entreprises peuvent-elles mettre en place pour adapter leurs activités ?

Quels leviers et modèles économiques pour financer ces solutions ?

Comment s'appuyer sur ses partenaires pour assurer la continuité d'activité de la chaîne de valeur ?

Messages clés

- L'eau est désormais un enjeu stratégique et financier, au-delà de la seule efficacité des usages.
- Il est nécessaire d'agir là où les risques hydriques et les impacts sur la ressource sont les plus importants : sur les sites prioritaires, les bassins versants et les étapes ciblées de la chaîne de valeur.
- La résilience face au stress hydrique se prépare dès aujourd'hui, les investissements dans l'eau constituent de véritables leviers de performance et de continuité d'activité.

Chiffres clés

90 % des prélèvements mondiaux d'eau douce servent des usages économiques : agriculture, industrie, énergie (source : UNESCO).

77 Md$: c'est le coût potentiel des perturbations liées à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement déclarées au CDP par 623 grandes entreprises (source : CDP).

–1 % de PIB : impact potentiel sur l'économie française dès la première année dans un scénario de chocs liés à l'eau étudié par la Banque de France (source : BANQUE DE FRANCE).



Synthèse des échanges

Water Wiser rappelle que la crise de l'eau conjugue manque d'eau, excès d'eau et dégradation de sa qualité, avec des conséquences opérationnelles directes sur les activités économiques : restrictions d'usage, interruptions de production, surcoûts et ruptures d'approvisionnement. Ces risques sont locaux, mais se propagent à travers les chaînes de valeur : un site peu exposé peut être fragilisé par les difficultés de ses fournisseurs. Comprendre leurs dépendances à l'eau et leur évolution permet aux entreprises d'anticiper les tensions, d'assurer leur continuité d'activité et de sécuriser leurs approvisionnements.

ERM constate le passage d'une logique essentiellement centrée sur l'efficacité des usages au niveau des sites à une approche beaucoup plus stratégique et financière : cibler les sites prioritaires, démontrer la valeur économique des actions engagées et, de plus en plus, étendre cette démarche à l'échelle des bassins versants et à l'ensemble de la chaîne de valeur.

Face au stress hydrique, Saint-Gobain identifie ses sites prioritaires et déploie des feuilles de route eau avec des solutions concrètes : réduction des fuites, recirculation, récupération et réutilisation. Pour éclairer les décisions d'investissement, le groupe prend en compte le coût complet de l'eau, au-delà du prix du mètre cube : énergie, traitements et autres coûts associés à son utilisation. Ces actions permettent de réduire les prélèvements, les coûts et les risques d'interruption, tout en renforçant la résilience des activités.

Le positionnement de BNP Paribas sur l'eau repose sur la conviction que l'eau est à la fois un enjeu majeur de risque et une opportunité de financement et d'investissement. Le Groupe intègre progressivement les enjeux liés à l'eau dans ses dispositifs de gestion des risques, ses évaluations ESG et ses politiques sectorielles afin de mieux anticiper les vulnérabilités de ses clients et de ses portefeuilles. Les prochaines étapes sont d'approfondir la compréhension des enjeux liés à l'eau dans la chaîne de valeur. La banque accompagne aussi ses clients dans l'amélioration de leurs pratiques et dans leurs nouveaux projets : gestion durable de l'eau, réduction des rejets, amélioration des sols agricoles, financement de projets liés à l'eau… et mobilise des leviers financiers pour encourager les bonnes pratiques que ce soit pour les entreprises ou les acteurs du développement.

Les agences de l'eau accompagnent les entreprises dans leurs projets de sobriété, d'économie d'eau, de réduction des pollutions et d'innovation. Des aides pouvant couvrir 40 à 90 % des études et travaux facilitent ces investissements. La priorité est donnée aux solutions préventives et durables, avec un accompagnement adapté à chaque projet pour préserver la ressource et anticiper les enjeux futurs.

Atelier

Table ronde

Chantal Jouanno
Managing Director, Accenture

Amélie Pichon
Deputy Chief Sustainability Officer, Tikehau Capital

Chantal Alario
Group Responsible AI Lead, Engie

Nicolas Pinaud
Directeur adjoint de la Direction des affaires financières des entreprises, OCDE

Modération

Alexis Perez
Responsable numérique, EPE

Pour aller plus loin

Le guide méthodologique «Afnor Spec IA frugale»

Rapport Arcep «Intelligence artificielle générative : quels défis environnementaux ?»

OCDE, «Quelle est la généralisation de la gestion algorithmique sur les lieux de travail ?»

IA : entre révolution industrielle et risques majeurs, quel rôle pour l'ESG dans la gouvernance des usages ?

Enjeux & questions explorées

Quels sont les usages structurants de l'IA au sein des organisations ?

Quels sont les principaux risques et opportunités de l'IA identifiés et votre niveau de connaissance associé ?

Qui décide et selon quels critères si un usage de l'IA peut être déployé ? Comment adapter la gouvernance avec une évolution technologique rapide et incertaine ?

Comment l'IA est-elle évaluée sur le volet environnemental et comment avoir une visibilité réelle sur la trajectoire des impacts environnementaux alors que la plupart des éléments constituant l'IA ne sont pas contrôlés opérationnellement ?

Comment sont traités les risques sociaux de l'IA (biais algorithmiques, impact sur l'emploi, acceptabilité pour les collaborateurs...) ?

Messages clés

- Le déploiement très rapide de l'IA amène à des bouleversements et une évolution des pratiques des entreprises sur de nombreux enjeux clés : cybersécurité, environnementaux, sociaux, éthiques, souveraineté, etc.
- En impliquant de nombreuses directions (DSI, RH, directions métiers...) par les enjeux qu'elle adresse, la politique IA doit nécessairement être impulsée ou soutenue au niveau du conseil d'administration ou du COMEX, qui ne peut se contenter d'être observateur.
- Le manque de transparence sur les données et de standardisation des méthodologies d'évaluation environnementale de l'IA rend complexe l'évaluation de ses gains et de ses impacts, mais l'absence de chiffre précis ne doit pas empêcher d'avancer et de mettre en œuvre des mesures de maîtrise des impacts.
- Les enjeux sociaux sont de natures très différentes (biais algorithmiques, impacts sur l'emploi, santé mentale...) et nécessitent d'informer, former et accompagner les collaborateurs selon leur niveau d'implication sur l'IA.

Chiffres clés

20 % des entreprises de l'UE comptant au moins 10 personnes employées utilisaient des technologies d'IA en 2025, contre 13,5 % en 2024 et 8,1 % en 2023 (source : Eurostat).

54 % des entreprises n'utilisant aucune technologie d'intelligence artificielle en France en 2025 évoquent le manque d'expertise pour ne pas l'utiliser, et un quart d'entre elles ne l'utilisent pas pour des considérations éthiques (source : INSEE).

x4 : facteur de multiplication de la consommation électrique des centres de données entre 2024 et 2035 en France, principalement guidée par l'intelligence artificielle (source : ADEME).

84 % des modèles d'IA dans le monde ne mettent à disposition aucune information environnementale (source : ARCEP).



Synthèse des échanges

Le «Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence à l'appui d'une IA responsable» fournit aux entreprises une méthode pratique pour cartographier et traiter les risques non financiers de l'IA (environnement, emploi, droits humains…). Son cadre itératif en six étapes commence par l'intégration de la conduite responsable dans les politiques, organes de surveillance et processus habituels, puis l'identification des impacts réels et potentiels, leur prévention, le suivi et la communication. Chaque étape propose des exemples concrets et une feuille de route vers les cadres existants (AI Act, etc.), pour limiter la fragmentation des standards. Approuvé par les pays membres de l'OCDE, 17 partenaires et l'UE, il sert de référentiel commun.

L'IA irrigue désormais l'ensemble des métiers d'Accenture. Les 780 000 collaborateurs du groupe ont été formés. Après les fonctions support, elle s'impose progressivement dans les activités opérationnelles : développement informatique, conseil, métiers de l'IT. C'est une source importante de création de valeur qui exige néanmoins d'adresser sérieusement plusieurs enjeux : les impacts environnementaux, mais aussi et surtout la confiance et la gouvernance. En effet, l'IA n'a de réelle valeur que si elle s'appuie sur des données de qualité, tandis que la gouvernance doit garantir que «l'humain reste aux commandes», ce qui exige de revoir profondément les compétences, les formations, les procédures. Pour Accenture, les équipes dirigeantes ne peuvent pas se contenter d'observer cette transformation : elles doivent en prendre les commandes. Cela suppose de piloter l'intégration de l'IA à tous les niveaux de l'organisation et de se former en continu, condition de l'agilité face aux risques éthiques, cyber et sociaux.

ENGIE a fait le choix d'une gouvernance de l'IA fondée sur le pragmatisme : ne pas attendre les mesures parfaites pour agir, mais déployer des dispositifs de suivi améliorables au fil du temps. Le groupe utilise depuis longtemps l'IA «traditionnelle» dans ses activités cœur de métier : l'optimisation de la production d'énergies renouvelables ou de maintenance de ses équipements industriels. Actuellement, l'utilisation de l'IA générative et agentique pose de nouveaux défis car elles sont accessibles à une large population dans l'entreprise et pour certaines très puissantes accessibles à une population plus limitée. En première approche, il y a une volonté d'utiliser le nombre de tokens consommés comme un proxy pour estimer la consommation d'énergie, les émissions de CO_2 et l'utilisation de la ressource eau de l'IA. Enfin, l'acculturation et la formation constituent un défi majeur pour le groupe, qui compte près de 90 000 salariés. Pour y répondre, l'accent est mis sur la sensibilisation de ses collaborateurs, la formation non seulement à la cybersécurité, la protection des données, la conformité mais aussi aux bonnes pratiques pour limiter l'impact environnemental de l'IA.

Tikehau Capital a développé l'IA de façon entrepreneuriale. La société a bâti son propre outil sécurisé, qui préserve son indépendance des différents fournisseurs, avec des équipes qui proposent elles-mêmes de nouveaux usages. Leur gouvernance s'appuie sur des référents par équipe et des principes stables : une feuille de route élaborée à l'interface entre les métiers d'une part, et les experts en informatique et cybersécurité d'autre part afin de croiser les regards, le tout porté par une forte implication du top management. Sur le plan environnemental, chaque requête affiche son empreinte carbone et privilégie le modèle le plus sobre par défaut. Au service de l'ESG, l'IA accélère l'analyse documentaire, le suivi des engagements et permet de mieux relier enjeux de durabilité et effets financiers. Enfin, en tant qu'investisseur dans le secteur de l'intelligence artificielle, la durabilité (contexte local, carbone incorporé, réhabilitation) est intégrée comme un vecteur de résilience et de création de valeur. Un principe de la charte de Tikehau Capital résume leur approche : l'IA accélère, l'humain décide.

Plénière intermédiaire

Keynotes introductives

Cécile Goubet
Directrice générale, IFD

David Laurent
Délégué général adjoint, EPE

Modération

Cécile Denormandie
Déléguée Générale, EPE

Grands témoins

Marie-Claire Daveu
Directrice du développement durable, Kering

Olivia Grégoire
Députée de Paris, ancienne ministre

Pitchs

Maha Keramane
Responsable de l'Accélérateur d'Impact et d'Inclusion, BNP Paribas

Camille Richard
Chief Impact Officer, Alter Equity

Emma Bolze
Chief Impact Officer, RAISE Impact

Pierre-Yves Pouliquen
Directeur de la performance plurielle, Veolia

Karine Boissy-Rousseau
SVP Sustainability & Climate, TotalEnergies

François Clément-Grandcourt
Directeur exécutif, développement des activités, durabilité et affaires publiques, Bic

Impact positif des entreprises et de la finance : le démontrer et le valoriser

Enjeux & questions explorées

Dans un monde qui se complexifie, considérer la seule performance financière comme boussole d'entreprise est insuffisant. De la même façon, une stratégie d'impact sociétal ne saurait se réduire à un objectif de réduction d'externalités négatives. Par les produits et services qu'ils proposent, les acteurs économiques ont la capacité d'accélérer le passage à l'échelle des solutions. Mesurer cet impact positif, c'est mieux reconnaître, mieux financer et mieux développer les solutions.

- Pourquoi parler de contribution positive des entreprises et d'impact des investisseurs ?
- Comment en crédibiliser la mesure ?
- Comment la partager, vers qui et dans quel but ?

Messages clés

- **L'impact positif est un objet stratégique**, permettant d'intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux au cœur de la démarche, des décisions opérationnelles et du dialogue avec les investisseurs.
- **La crédibilité repose sur une mesure robuste**, reliée à une finalité claire. Ancrer sa démarche d'impact dans un cadre d'évaluation transparent permet d'envoyer un message fort aux parties prenantes.
- **Acteurs financiers et entreprises ont un intérêt commun à valoriser les solutions pour la transition et les projets à impact**, perçues comme des facteurs de création de valeur, de résilience et de compétitivité.
- **Les cadres volontaires et réglementaires sont des accélérateurs de transformation** en contribuant à structurer les pratiques, rendre les résultats comparables et faciliter le dialogue entre entreprises et investisseurs.
- **Un chantier collectif encore en construction.** Le passage à l'échelle de la transition nécessitera davantage de partage d'expériences, de coopération entre entreprises, investisseurs et pouvoirs publics, ainsi qu'une meilleure articulation des approches existantes.

Pour aller plus loin

Charte d'impact investisseur de l'IFD : 42 fonds signataires représentant près de 4 Md€ d'encours sous gestion

Publication EPE «Mesure de la contribution positive des entreprises – Pratiques d'entreprises et recommandations»

La finance à impact, au-delà de l'ESG, repose sur l'intentionnalité, la mesure et l'additionnalité. C'est la maximisation de l'impact positif de l'investisseur qui est au cœur de cette stratégie. Les standards de l'IFD permettent de démontrer et valoriser cet impact.

Cécile Goubet – IFD





Mesurer la contribution positive des entreprises, c'est se donner les moyens d'identifier, de financer les solutions et d'accélérer leur passage à l'échelle. Grâce à 26 pratiques et 6 recommandations, la publication d'EPE lancée aujourd'hui marque une étape pour renforcer ces outils et approches.

David Laurent – EPE

Chez Kering, nous considérons que performance environnementale, résilience et performance économique sont indissociables. L'*Environmental P&L* nous permet de traduire cette conviction dans nos décisions, en orientant nos actions vers la réduction de nos impacts et la préservation des ressources dont dépend notre activité. Cette approche répond également aux attentes croissantes des investisseurs, pour lesquels la capacité à anticiper les enjeux environnementaux et à créer de la valeur dans la durée constitue une dimension essentielle de la bonne gestion de l'entreprise, indépendamment des aléas conjoncturels.

Marie-Claire Daveu – Kering



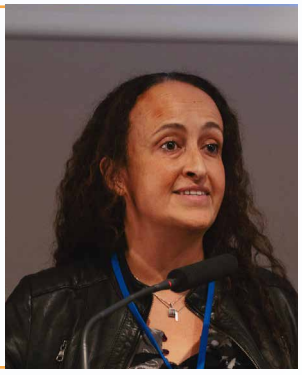


La CSRD et la taxonomie verte doivent être vues comme des outils au service d'une finance plus durable. Elles sont des outils afin de mieux identifier les risques, d'anticiper les vulnérabilités futures et de renforcer l'attractivité des entreprises auprès des investisseurs et des assureurs, dans un contexte de forte concurrence internationale.

Olivia Grégoire – Députée de Paris

La mesure est au service de la finalité recherchée et les méthodes d'évaluation varient selon ce que l'on cherche à démontrer. Il peut s'agir de vérifier que la mission d'impact reste alignée avec la création de valeur financière, ou de démontrer la valeur ajoutée sociétale des actions financées par rapport à d'autres actions moins efficaces. Nous structurons des financements sur mesure pour développer l'impact de nos clients, et MESIS est l'une des méthodologies que nous utilisons pour apprécier cet impact.

Maha Keramane – BNP Paribas





Nous envisageons la finance comme un levier de développement des solutions aux enjeux environnementaux et sociaux. Nous distinguons impact et pratiques durables : l'impact est la valeur ajoutée de nos entreprises, offrant des co-bénéfices à leurs clients, les pratiques sont les conditions d'une gouvernance robuste qui assurera leur pérennité. Nous aidons nos participations à développer ces deux leviers.

Camille Richard – Alter Equity

L'impact est un levier stratégique de compétitivité et de résilience, et une boussole pour guider un modèle d'affaires. L'investisseur crée de la valeur en mesurant la performance générée par l'entreprise tout en les accompagnant dans leur trajectoire d'impact et en leur ouvrant son écosystème.

Emma Bolze – RAISE Impact





A travers 15 objectifs et 15 KPI, la performance plurielle intègre dans la stratégie de l'entreprise, les contributions aux parties prenantes. Sur l'eau, nous suivons notamment l'indicateur d'«eau douce préservée», décliné dans les projets locaux. Un enseignement clé : confronter régulièrement nos indicateurs à des référentiels externes.

Pierre-Yves Pouliquen – Veolia

La contribution d'une entreprise à la société ne se limite pas à la réduction de ses externalités négatives : elle tient aussi et avant tout aux biens et services essentiels qu'elle fournit et à la valeur qu'elle crée pour ses parties prenantes. Comme l'illustre son Energy Compact, TotalEnergies agit sur l'accès à l'électricité bas carbone et à la cuisson propre dans le cadre de l'ODD 7, tout en contribuant à la réduction des émissions du secteur énergétique grâce à des objectifs mesurables et suivis.

Karine Boissy-Rousseau – TotalEnergies





En travaillant avec les ONG et scientifiques, nous avons reconstruit le savoir sur notre briquet et construit sa filière de recyclage de bout en bout. Le véritable coût de la transition reste le temps : aujourd'hui nous pensons pouvoir répliquer ce travail 3 fois plus rapidement.

François Clément-Grandcourt – Bic






1 Articuler des objectifs distincts
2 Caractériser la positif - sans oublier le négatif
3 Viabilité et praticabilité
4 Garantir la confiance

Atelier

Table ronde

Lénaïg Trenaux
Global Co-Head Energy, Battery, Mining, and Industries – Sustainable and Impact Advisory – Société Générale

Jean-Denis Curt
Expert Leader Circular Economy, Strategic Materials & LCA – Renault Group

Fannie Derenchy
Directrice ressources et économie circulaire – La Poste Groupe

Solange Harpham
Global Policy Manager – Minerals – ICC

Modération

Léna Spinazzé
Directrice générale adjointe – IDDRI

Entreprises et géopolitique – Maintenir une stratégie cohérente dans un paysage fragmenté : le cas des matières premières critiques

Enjeux & questions explorées

Comment les bouleversements géopolitiques influent-ils sur les stratégies des matières premières des entreprises dans le contexte de leur décarbonation ?

Comment les acteurs financiers évaluent-ils les risques au sein de leurs portefeuilles et accompagnent-ils les chaînes de valeur dans leurs stratégies matières premières ?

Quels leviers d'action sur la chaîne de valeur pour réduire les risques associés ?

Messages clés

- La sécurisation des matières premières critiques est devenue une condition de la décarbonation des économies, mais aussi un enjeu majeur de souveraineté économique, de compétitivité industrielle et de résilience des chaînes de valeur.

- Pour les entreprises, la réduction des risques repose d'une part sur une meilleure maîtrise des approvisionnements (diversification, développement des capacités de transformation, traçabilité) et d'autre part sur une réduction des besoins en matière première vierge (sobriété, substitution des matériaux et circularité).

- L'Europe doit, pour renforcer son autonomie stratégique, accélérer la structuration de sa stratégie matières premières. Cela requiert plusieurs niveaux de coopération entre acteurs publics et privés, tant pour soutenir et dérisquer l'investissement et le développement de filières industrielles complètes que pour mettre en place des standards communs pour piloter les ressources.

Chiffres clés

17 matières premières critiques jugées stratégiques par l'Union européenne (dont la demande devrait dépasser l'offre dans les années à venir) sur 34 recensées (source : Union européenne).

x6,4 & x7,5 : facteurs de prix constatés en mai 2026 entre la Chine et l'Europe respectivement pour l'oxyde de terbium et l'oxyde de dysprosium, deux terres rares lourdes utilisées dans le cadre de la transition énergétique (source : Rare Earth Industry Association).



Synthèse des échanges

ICC souligne que la transition énergétique accroît l'importance stratégique des minerais critiques et appelle à une meilleure prise en compte des réalités industrielles dans l'élaboration des politiques publiques, en associant l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur. L'organisation plaide également pour le soutien aux entreprises dans le renforcement de la traçabilité des matières, l'harmonisation des standards existants et une inscription accrue des enjeux miniers dans les discussions climatiques internationales.

Pour Renault Group, l'électrification des mobilités réduit les émissions polluantes et l'empreinte carbone globale de l'automobile, mais accroît simultanément les dépendances à certaines ressources stratégiques minérales. Pour gérer ces risques, le groupe développe une approche par matière fondée sur la traçabilité des matériaux utilisés au niveau de chaque composant, l'identification des fournisseurs les plus exposés à certains matériaux critiques et l'élaboration conjointe de stratégies de maîtrise des risques basées sur le *double-sourcing*, la substitution de matériaux par des alternatives présentant un moindre niveau de criticité et de risque, et la constitution de stocks lorsque la situation du marché le permet. L'industriel souligne également le rôle que peut jouer l'économie circulaire dans la sécurisation des approvisionnements, rôle encore limité par l'étendue du gisement européen.

Société Générale met en avant le rôle de la finance pour accompagner le développement de projets miniers, industriels et de transformation tout en intégrant les enjeux de souveraineté, de durabilité et de rentabilité économique. Cela passe par exemple par le financement de projets *greenfield*, le préfinancement de contrats d'*offtake* ou encore la création de fonds dédiés, ou les partenariats publics/privés.

La Poste Groupe constate une exposition croissante de son activité aux risques liés aux matières premières critiques notamment à travers ses achats de véhicules et d'équipements numériques. Pour mieux piloter cette dépendance, le groupe a développé une méthodologie permettant de mesurer puis mettre sous trajectoire les consommations, le niveau de circularité des ressources, les impacts et les vulnérabilités associées, *MRM (Material-Resource Method)*. L'entreprise pointe la nécessité de mettre en œuvre des référentiels partagés, des bases de données de référence et des politiques publiques coordonnées à l'échelle européenne afin d'accélérer la transition.

Atelier

Table ronde

Aurélie Fallon Saint-Lô
Head of Sustainable Underwriting, AXA

Alexandre Marty
Directeur Climat et Ressources naturelles, EDF

Valérie Quiniou
Directrice Stratégie & Transformation et Directrice RSE, CCR

Emmanuelle Martin
Responsable service environnement et ressources naturelles, Région Normandie

Modération

François Lanavère
Head of Strategic Partnerships, AXA Climate

Keynote

Lucie Pecqueur
Responsable Biodiversité et Adaptation, IFD

Pour aller plus loin

Rapport IFD : «Une France à +4°C : financer l'adaptation de l'économie au changement climatique»

Adaptation et transitions territoriales

Enjeux & questions explorées

Faire émerger et structurer des projets d'adaptation : comment articuler financements publics et privés et mobiliser davantage de ressources privées ?

Opérationnaliser le «réflexe adaptation» dans les financements publics/privés : comment éviter la maladaptation ?

Adapter les financements aux spécificités sectorielles, territoriales et par risque.

Anticiper l'assurabilité des territoires et la gestion des actifs échoués.

ROI des projets d'adaptation : comment le concrétiser pour les acteurs publics et privés ?

Messages clés

• L'adaptation ne pourra pas reposer uniquement sur des fonds publics : il faut créer les conditions économiques et réglementaires qui rendent l'investissement accessible et attractif. Dans son rapport «Financer une France à +4°C», l'IFD souligne que le premier frein n'est pas financier mais tient à l'absence de visibilité partagée sur les risques et les priorités d'investissement. Un dialogue structuré et une planification coordonnée entre l'État, les territoires, les entreprises et les financeurs doivent être mis en place.

• Aujourd'hui, le cadre politique et les subventions publiques restent naissants. Du côté des entreprises, elles peinent à intégrer l'adaptation dans leurs modèles d'affaires. Le secteur financier n'en est qu'au début et expérimente de premiers outils innovants.

• L'adaptation doit se faire en partant des besoins locaux et territoriaux. Pour cela, plusieurs pistes ont été évoquées, notamment l'intégration accélérée de la trajectoire de réchauffement dans les documents de planification publique, la généralisation des études socio-économiques en amont des projets, le lancement de task forces régionales et la création de mécanismes public-privé de type fonds locaux.

Chiffres clés

10,5 € de dommages pouvant être évités pour chaque euro investi dans l'adaptation.

80 Md$ de chiffre d'affaires estimé pour le marché de l'adaptation en France en 2024 : un enjeu de souveraineté industrielle et de résilience de l'économie nationale.

10,6 Md€/an de besoins d'investissement jusqu'en 2050, contre 1,7 Md€ d'aides publiques mobilisées en France en 2025 (source : Commission européenne). La mobilisation des financements privés est donc un enjeu central.



Synthèse des échanges

Pour EDF, financer une adaptation structurellement inflationniste, face à un climat qui bouleverse les conditions d'exploitation, suppose d'identifier et de flécher les CAPEX/OPEX d'adaptation dans les budgets des entreprises. EDF distingue clairement ses dépenses futures (8,7 Md€ cumulés d'ici 2040, soit 600 M€ par an) de ses dépenses actuelles (158 M€ en 2025). C'est l'une des seules entreprises françaises à avoir annoncé publiquement le montant qu'elle investira.

Depuis 1982, le régime CatNat de la CCR a fait ses preuves dans l'indemnisation des dommages dus aux événements naturels. Il associe assurés, assureurs, réassureurs privés, CCR et l'État à travers sa garantie. Il préserve la responsabilité de chacun tout en assurant solidarité et équité sur tout le territoire, avec l'un des meilleurs rapports coût-protection au monde. Face à l'intensification des aléas climatiques, il faut s'appuyer sur ce modèle éprouvé pour construire un véritable partenariat public-privé de prévention : réunir les capacités d'action et de financement afin de réduire en amont la vulnérabilité des territoires et infléchir durablement la sinistralité. Le fonds lancé par CCR avec Starquest en 2024, dédié aux solutions de prévention des catastrophes naturelles, illustre le passage d'une logique principalement réparatrice à une action plus préventive.

La planification de l'adaptation territoriale par la Région Normandie a commencé : lancement d'un «GIEC normand», opérationnalisation d'un plan régional d'adaptation, identification des projets prioritaires, relocalisation de certains actifs trop exposés, etc. La mobilisation des financements privés à l'échelle du territoire normand reste toutefois difficile. Les besoins les plus importants se concentrent en termes de financement d'ingénierie et d'analyses socio-économiques, essentiels pour comprendre comment la charge du risque se répartit et attirer les parties prenantes privées.

L'assureur AXA joue plusieurs rôles : il assure ses clients face aux risques climatiques, les conseille et les accompagne pour mieux identifier les risques et s'adapter en amont, et développe de nouveaux modèles assurantiels innovants. Les discussions entre assureurs et territoires sont essentielles pour anticiper les enjeux d'assurabilité face aux risques climatiques.

Atelier

Table ronde

Xavier Leroy
Chief Sustainability Officer, EthiFinance

Virginie Gatin
Directrice RSE, Legrand

Jean-Philippe Desmartin
Directeur Investissement Responsable, Edmond de Rothschild Asset Management

Eric Duvaud
Directeur des normes de durabilité, Autorité des Normes Comptables

Solène Roy
Sustainability Reporting Specialist, Kering

Modération

Ana Pires
Directrice Investissement Responsable, Association Française de la Gestion d'actifs

CSRD : premier bilan et pilotage de la transition écologique

Enjeux & questions explorées

Quels enseignements tirer des premiers rapports publiés en matière de double matérialité, de gouvernance, de qualité des données, de comparabilité et de coûts de préparation ? Dans quelle mesure ces informations répondent-elles aux besoins des entreprises, investisseurs et acteurs de l'analyse ESG ?

Que changent la simplification Omnibus et les ESRS révisés adoptés le 3 juillet ? Comment les entreprises doivent-elles préparer les exercices 2026 et 2027, notamment face aux options ouvertes entre cadre actuel et cadre révisé ? Comment traiter les nouveaux seuils, le standard volontaire et le *value chain cap* tout en préservant la continuité des données et l'articulation avec les référentiels internationaux ?

Comment faire du reporting un outil utile au pilotage interne des trajectoires de décarbonation et des plans de transition ? Comment les financeurs utilisent-ils ces informations dans l'analyse et la notation ESG, le dialogue actionnarial, SFDR ou le Pilier 3 ? Et comment mieux relier reporting, allocation des investissements et suivi de la transition ?

Messages clés

- La première vague CSRD fournit un premier retour d'expérience concret sur la double matérialité, la gouvernance et la qualité des données, mais aussi sur les coûts et difficultés de mise en œuvre.
- La simplification du cadre vise à réduire la charge de reporting, tout en posant la question des informations qui doivent être maintenues pour garantir leur utilité et leur comparabilité.
- La transition vers les ESRS révisés devra préserver autant que possible la continuité des données et leur articulation avec les principaux référentiels internationaux.
- Les besoins diffèrent selon les utilisateurs : entreprises préparatrices, investisseurs, acteurs de la notation ESG et normalisateurs n'utilisent pas les mêmes informations de la même manière.
- Au-delà de la conformité, le reporting de durabilité doit pouvoir contribuer au pilotage des trajectoires de transition, au dialogue avec les financeurs et à l'allocation des investissements.



Synthèse des échanges

Le reporting de durabilité européen entre dans une phase décisive. Les entreprises de la première vague ont publié en 2025 leurs premiers rapports de durabilité au titre de l'exercice 2024, offrant un premier retour d'expérience sur la double matérialité, la mobilisation des organisations, la qualité et la comparabilité des informations publiées, ainsi que sur les coûts de mise en conformité.

Dans le même temps, le cadre réglementaire européen a été sensiblement simplifié. La réforme recentre les obligations de reporting sur les plus grandes entreprises, limite les demandes d'information adressées aux acteurs de leur chaîne de valeur et prévoit un standard volontaire pour les entreprises hors champ. Les ESRS révisés réduisent le nombre de données à publier et simplifient l'analyse de matérialité.

L'enjeu est désormais double : tirer les enseignements des premiers exercices de reporting tout en préparant la transition vers ce nouveau cadre. Il s'agit notamment de préserver la continuité et la comparabilité des informations utiles aux entreprises et aux financeurs, tout en faisant du reporting de durabilité un outil davantage articulé avec les trajectoires de transition et les décisions d'investissement. En synthèse :

- Pour l'ANC, la simplification des ESRS doit remettre les enjeux de durabilité majeurs au centre du reporting pour en faciliter le pilotage.
- Selon EthiFinance, la qualité et la comparabilité des données restent déterminantes pour l'analyse ESG : l'enjeu est donc d'identifier les informations réellement essentielles à préserver dans le cadre révisé, sans perdre de vue les enjeux de disponibilité et de comparabilité des données à l'échelle internationale.
- Legrand considère que le reporting de durabilité doit rester un outil au service de la transformation de l'entreprise : plus simple dans sa mise en œuvre, mais suffisamment robuste pour éclairer les décisions, les investissements et la trajectoire de transition.
- Kering estime également que la CSRD ne doit pas être vue uniquement comme un exercice de conformité. Son intérêt est d'aider les entreprises à mieux comprendre leurs impacts, leurs risques et leurs opportunités afin de guider la prise de décision et d'orienter les choix stratégiques, tout en renforçant la transparence des informations de durabilité.
- Enfin, pour les investisseurs tels que Edmond de Rothschild AM, la simplification ne doit pas conduire à perdre les informations nécessaires à l'analyse, au dialogue avec les entreprises et au suivi de leurs trajectoires de transition.

Atelier

Table ronde

Catherine Chazal
Group Head of Environmental and Social Impact, AXA

Tiphaine Déas
Responsable des engagements pour la biodiversité, Veolia

Rachel Kolbe Semhoun
Head of Sustainable Sourcing & Nature Initiatives, Kering

Camille Maclet
Deputy Executive Director, Director Government Relations and Market Engagement, IAPB

Guillaume van Rijckevorsel
Chief Operating Officer, Soil Capital

Modération

Constance von Briskorn
Consultante et experte biodiversité et finance durable auprès d'EPE

Keynote

Catherine Chazal & Constance von Briskorn

Pour aller plus loin

Publication EPE «Les entreprises face aux changements d'usage des sols : enjeux stratégiques et leviers d'action»

Quels modèles de financement pour un usage plus durable des sols ?

Enjeux & questions explorées

Comment mieux reconnaître la valeur économique des sols et des services rendus par les écosystèmes terrestres ?

Quels modèles économiques, financiers et assurantiels permettent de financer leur préservation et leur restauration ?

Quelles conditions réunir pour changer d'échelle, notamment grâce aux politiques publiques et à la coopération entre les différents acteurs ?

Messages clés

- **Mieux reconnaître la valeur économique des sols et des services écosystémiques.** Les bénéfices liés à la résilience agricole, à la régulation de l'eau ou à la réduction des risques restent insuffisamment intégrés aux décisions économiques et financières. Leur évaluation et une meilleure reconnaissance comptable peuvent contribuer à orienter les investissements.

- **Développer et combiner des mécanismes de financement adaptés.** Rémunération des pratiques agricoles régénératrices, crédits/certificats carbone et biodiversité, financements philanthropiques, investissements dans les Solutions fondées sur la Nature et solutions assurantielles constituent autant de leviers complémentaires.

- **Massifier les financements grâce à l'action collective.** Le développement de projets de préservation et de restauration des sols et des écosystèmes terrestres suppose de dépasser les initiatives individuelles et de mieux articuler financements publics et privés. La coopération entre acteurs, notamment à l'échelle des municipalités, des paysages et des bassins versants, permet de mutualiser les moyens et de mobiliser davantage de financements autour de projets écologiquement cohérents.

Chiffres clés

100-1000 ans sont nécessaires à la formation de 2 à 3 cm de sol fertile (source : FAO).

95 % de notre alimentation dépend directement ou indirectement des sols (source : FAO).

+75 % des surfaces terrestres sont déjà significativement altérées par les activités humaines (source : IPBES).

–8 % vs –22 % : pertes de rendement observées en période de sécheresse dans les exploitations engagées dans des pratiques régénératrices, comparées aux exploitations conventionnelles, selon une étude menée avec la KU Leuven et présentée par Soil Capital.



Synthèse des échanges

La publication d'EPE «Les entreprises face aux changements d'usage des sols», issue des travaux de sa Commission Biodiversité, met en lumière les enjeux stratégiques liés aux sols et la diversité des leviers d'action à disposition des entreprises. Parmi ceux-ci, développer des modèles économiques et financiers adaptés constitue un levier essentiel : rémunération des pratiques agricoles favorables aux sols, prise en compte de la valeur et des fonctionnalités des sols dans les décisions économiques et financières, ou encore solutions assurantielles permettant de mobiliser les capitaux privés en faveur des écosystèmes. À ce titre, l'assurance Restore, développée par AXA et SCOR, couvre certains aléas susceptibles de compromettre les premières années des projets de restauration écologique, contribuant ainsi à sécuriser ces projets et leur financement. AXA souligne par ailleurs l'importance de l'action collective, à travers la coopération entre entreprises, illustrée notamment par le soutien conjoint d'AXA et de VINCI au manuel *Sols vivants* de Vivae, et la mobilisation des acteurs à l'échelle locale, notamment dans le cadre de l'initiative «Ma commune en action».

La préservation des sols et des écosystèmes terrestres conditionne la pérennité des chaînes d'approvisionnement, comme l'illustre la filière du cachemire. Pour accompagner les pratiques régénératrices, Kering combine certification, soutien aux producteurs et financement de projets, notamment via le *Regenerative Fund for Nature*. Les approches à l'échelle des paysages et des bassins versants permettent de dépasser les initiatives individuelles, en mutualisant les financements et en agissant à une échelle écologiquement pertinente.

Les pratiques agricoles régénératrices améliorent la résilience économique des exploitations, comme l'illustre une étude menée avec la KU Leuven sur les effets de la sécheresse. Soil Capital mobilise les certificats carbone pour rémunérer les agriculteurs qui réduisent leurs émissions et stockent du carbone dans les sols, grâce aux financements des entreprises agroalimentaires. Pour changer d'échelle, l'enjeu est de mutualiser les coûts et les risques de la transition entre les acteurs des chaînes de valeur et de créer un effet de levier en articulant financements privés et soutiens publics.

Les sols jouent un rôle clé dans la gestion de l'eau grâce à leur capacité d'infiltration et de filtration naturelle, constituant un allié précieux face aux limites des infrastructures grises. Veolia cherche à démontrer la valeur économique des Solutions fondées sur la Nature en proposant une évaluation de leur performance (notamment financière au regard des infrastructures grises) et en mettant en avant le coût de l'inaction à travers l'approche *«Cost of no water»*. Un levier clé de leur déploiement repose sur les partenariats public-privé à travers le *Water Replenishment*.

La conservation et la restauration des écosystèmes souffrent d'une reconnaissance comptable insuffisante : contrairement à certaines infrastructures conventionnelles, les dépenses correspondantes peuvent être comptabilisées en charges plutôt qu'en investissements. L'IAPB explore avec EY les possibilités d'une meilleure reconnaissance comptable de ces dépenses. Les certificats et crédits biodiversité constituent par ailleurs un mécanisme émergent dont il importe de préciser la valeur ajoutée spécifique par rapport aux autres instruments de financement. Pour permettre leur changement d'échelle, l'IAPB travaille à la définition de principes d'intégrité et de crédibilité, ainsi qu'avec les gouvernements pour créer un cadre favorable à leur développement.

Plénière de clôture

Table ronde

Bernard Fontana
EDF

Caroline Portel
Directrice RSE – AXA

Mathias Lelièvre
CEO EMEA – ERM

Leslie Swynghedauw
Executive Director, MSCI Research & Development

Keynote

Bernard Fontana
PDG – EDF

Modération

Pierre Sidem
Fondateur – RSEDATANEWS

Conclusion

Cécile Denormandie
EPE

Cécile Goubet
IFD

La transition écologique pour renforcer les stratégies d'entreprise

Enjeux & questions explorées

A l'issue de cette quatrième édition du colloque DEFi, participants, entreprises et acteurs financiers auront pu développer une vision mieux partagée d'une stratégie de transition écologique intégrant les dimensions de résilience des chaînes de valeur et de développement de solutions positives. De tels changements ne sont pas sans conséquence sur le pilotage stratégique des entreprises. A quelles conditions peuvent-ils être adoptés et généralisés ?

La plénière de clôture a permis d'échanger sur les travaux à mener afin de renforcer les synergies entre pilotage de la transition des entreprises, évaluation de leur performance globale, déploiement de solutions, réduction des risques et de l'empreinte environnementale.



Face aux tensions géopolitiques, industrielles et climatiques, la transition doit conjuguer souveraineté, compétitivité et décarbonation. Sécuriser, c'est réduire nos dépendances et adapter notre système énergétique au changement climatique. Transformer, c'est accélérer l'électrification des usages et renforcer les infrastructures qui l'accompagnent. Accélérer, enfin, c'est donner aux entreprises et aux filières la visibilité nécessaire pour investir. EDF mobilisera ses technologies, ses compétences et ses capacités industrielles pour contribuer pleinement à cette ambition collective.

Bernard Fontana – EDF

L'accélération des risques climatiques et environnementaux nous oblige à repenser notre approche de la résilience. Nous ne pouvons plus nous limiter à la mesure des impacts : nous devons renforcer la prévention, anticiper les vulnérabilités et construire des réponses collectives associant entreprises, assureurs, collectivités et pouvoirs publics. La résilience est devenue un projet partagé qui conditionne la pérennité de nos activités et de nos territoires.

Caroline Portel – AXA



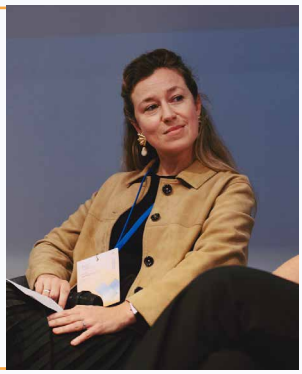


Le véritable enjeu aujourd'hui est de démontrer que la résilience crée de la valeur. Grâce à une meilleure exploitation des données climatiques, environnementales et financières, les entreprises disposent désormais d'outils plus précis pour évaluer leurs risques, orienter leurs investissements et mesurer le coût de l'inaction. La capacité à intégrer ces données dans la décision stratégique devient un facteur essentiel de compétitivité et de performance durable.

Mathias Lelièvre – ERM

Malgré les incertitudes et les débats qui traversent les marchés, les enjeux de durabilité demeurent pleinement pertinents dès lors qu'ils se traduisent par des impacts financiers mesurables. Les investisseurs recherchent aujourd'hui une compréhension toujours plus fine des risques et des opportunités, à l'échelle des actifs, des opérations et des chaînes de valeur. Plus les données progressent, plus il devient possible d'intégrer ces enjeux dans les décisions d'investissement avec rigueur et crédibilité.

Leslie Swynghedauw – MSCI





Nous avons collectivement franchi une étape : il ne s'agit plus seulement de répondre à des exigences réglementaires, mais de transformer en profondeur nos modèles économiques. Le rôle des acteurs financiers est d'accompagner concrètement cette transition, en soutenant les entreprises avec des solutions adaptées, des financements mais aussi de l'expertise et des partenariats opérationnels, afin que les trajectoires de décarbonation et d'adaptation deviennent des opportunités de développement et de création de valeur.

Frédérique Rabier-Aliôme – BNP Paribas







Remerciements

Cette brochure est issue du colloque DEFi, Dialogue Entreprise – Finance, solutions et actions pour la transition écologique, organisé conjointement par Entreprises pour l'Environnement (EPE) et l'Institut de la Finance Durable (IFD), qui s'est tenu le 15 octobre 2026 et a rassemblé les principaux acteurs français dans les domaines de la finance et de l'environnement.

Les deux associations tiennent à remercier les mécènes de l'événement :

AXA • BIC Briquets • BNP Paribas • EDF • Engie • ERM • EthiFinance • Kering • Société Générale • TotalEnergies • Veolia

Sont remerciés également les représentants des entreprises membres d'EPE et de l'IFD qui ont partagé leurs expériences et participé aux réunions de travail, ainsi que les acteurs de l'écosystème étant intervenus.

Les deux associations remercient les intervenants et animateurs de leurs contributions reproduites dans cette publication, ainsi que leurs collaborateurs pour l'organisation de la manifestation et la préparation de ces Actes.

Réalisation des Actes

Constance von Briskorn (EPE), Vincent Burnand–Galpin (IFD), Chin Yuan Chong (IFD), Ken Guiltaux (EPE), Omer Kirac (IFD), Nicolas Lancesseur (IFD), David Laurent (EPE), Coline Moinard (EPE), Lucie Pecqueur (IFD), Alexis Perez (EPE) et Léo Tomasso (IFD).

Mise en page

Emmanuel Kormann (graphiste), Justine Dagorn (IFD), Nathalie de La Falaise (EPE), Justine Levine-Abile (IFD) et Jean-François Mathieu (EPE).

Photographies

Lisa Miquet

Coordination de l'événement & de la publication

Ken Guiltaux (EPE) et Lucie Pecqueur (IFD).

À propos de

Entreprises pour l'Environnement

L'association française des Entreprises pour l'Environnement (EPE), créée en 1992, rassemble une soixantaine de grandes entreprises françaises et internationales. Sa raison d'être, une seule planète et un monde prospère, résume la volonté de ses membres de conduire leur propre transition écologique et celle de la société et de construire un développement économique compatible avec les limites de la planète et socialement accepté, voire désiré. L'association est le partenaire français du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Les publications et travaux d'EPE sont disponibles sur :
https://epe-asso.org/travaux-publications/

Institut de la Finance Durable

Créé en octobre 2022, l'Institut de la Finance Durable, branche de Paris EUROPLACE, a pour objectif de coordonner, fédérer et accélérer l'action de la Place financière de Paris pour la réalisation de la transition écologique et la transformation de l'économie vers un modèle bas-carbone et inclusif, aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs du développement durable. Il rassemble l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris et porte les positions de la Place au plan européen et international.

Les publications et travaux de l'IFD sont disponibles sur :
https://institutdelafinancedurable.com/publications/

DEFI
Dialogue
Entreprise Finance

Actes 2026

EPE
Entreprises pour
l'Environnement

INSTITUT
DE LA FINANCE
DURABLE
PARIS EUROPLACE